



LIEN MUNICIPAL Varize-Vaudoncourt

L'EDITO DU MAIRE

Cette année s'achève avec bien des incertitudes en perspectives. 2014 devait être l'année du retour de la croissance et de l'emploi, ce fut en réalité l'année de l'accroissement du chômage avec un nombre de personnes en recherche d'emploi jamais atteint. La Lorraine n'est pas épargnée et de fortes incertitudes pèsent sur l'avenir économique de notre pays.

Incertitudes économiques, mais également incertitudes sur l'avenir de notre démocratie. En effet, les communes sont aujourd'hui le premier échelon de démocratie et de proximité pour les habitants. Les taux de participation aux élections communales, extrêmement élevés, démontrent, s'il en faut, l'attachement de nos habitants à leurs communes.

L'Assemblée Nationale et le Sénat examinent actuellement un projet de réforme territoriale. Ce projet de loi a notamment pour objet d'inciter les communes à mettre plus de moyens en commun, en fusionnant massivement ou en transférant des compétences (urbanisme, voirie, etc.) à des intercommunalités toujours plus grandes. Si le processus va jusqu'à son terme, les communes ne deviendront plus dans quelques années que des coquilles vides. Les élus des communes rurales se verront alors progressivement remplacés par des agents de la fonction publique territoriale pour assumer les missions qui étaient les leurs et qu'ils effectuent bien souvent dans un quasi-bénévolat. Quels seront les bénéfices au final pour les citoyens ?

Comme nous l'avons promis lors des dernières élections, nous avons consulté chacun des habitants de la commune sur l'évolution de son nom après la fusion complète entre nos deux villages en 2013. Je tiens ici à vous remercier pour votre mobilisation. En effet près de deux tiers des habitants se sont exprimés sur ce sujet. Le résultat très net en faveur de l'association des deux noms de nos villages est ressorti de cette consultation ce qui confirme la volonté d'avenir commun des habitants de nos deux villages. Ce résultat a été avalisé par le Conseil Municipal et un long processus d'évolution du nom de notre commune est maintenant engagé. Une demande d'avis auprès du Conseil Général de la Moselle et de la Poste a été effectuée par le Préfet et la décision définitive devrait être prise en 2015 par le Conseil d'Etat.

Enfin, le Conseil Municipal et moi-même tenons à vous inviter toutes et tous à venir partager le 30 janvier prochain, le verre de l'amitié, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE :

En cette fin d'année, il nous semble important d'avoir une pensée envers celles et ceux qui souffrent de la perte d'un proche, d'un emploi, de maladie ou tout simplement de solitude. Nous leur souhaitons de garder espoir et optimisme pour l'année à venir.

Nous souhaitons à l'ensemble des villageois un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Enfin, nous adressons à chacun nos vœux les plus sincères afin que 2015 apporte à tous joie, santé et prospérité.

LA MUNICIPALITE

SOMMAIRE

page

L'EDITO DU MAIRE 1

VŒUX DE LA MUNICIPALITE 1

ETAT CIVIL ET INFOS UTILE 2

LA VIE DES VILLAGES 3

MANIFESTATIONS 4

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 5

JE TRIE MES DECHETS 6



LIEN MUNICIPAL VARIZE-VAUDONCOURT

Directeur de la publication :
Franck ROGOVITZ

Rédacteur : Alexandre ARUS

Comité de rédaction : Anne-Marie Hartard, Marie-Laure Fornies, Pascal Hamman, Jonathan Zydco, Richard Rouland, Grégoire Chaudron

www.varize.fr

ETAT CIVIL ET INFOS UTILES

LE JOURNAL DES NAISSANCES

Théo CONRARD *le 28/05/2014*

Jade ROLIN *le 25/06/2014*

LES MARIAGES

Laurence SCHOUMACHER & Christian OTT *le 21/03/2014*

Muriel DIEKERT & Philippe HUE *le 28/06/2014*

Lauranne KLEIN & Fabien POLETTE *le 12/07/2014*

Pauline BRUNNER & David ROUVRE *le 13/09/2014*

Marie-Ange GILLET & Pascal WELSCH *le 25/10/2014*

LES PERSONNES DECEDEES

André DELAUNAY *le 02/02/2014*

Simone PETIT veuve BOUYSSY *le 25/10/2014*

Marie PARCOT *le 22/11/2014*

Robert JULIEN *le 09/12/2014*

François ERMAN *le 14/10/2014*

Danielle SYRE *le 18/11/2014*

Louis PERRETTE *le 06/12/2014*

NUMEROS UTILES

Mairie de Varize (tél./fax) :03.87.64.21.67

e-mail : mairie.varize@wanadoo.fr

site internet : www.varize.fr

Syndicat des eaux Varize (SIEB) :0977.409.438

et de Vaudoncourt (SEBVF) : 03.87.29.30.31

Perception de Boulay :03.87.79.16.78

Gendarmerie-police :17

SAMU :15

Pompiers : 18

Communauté de communes de Boulay : 03.87.79.52.90

Espace Info Energie :03.87.86.46.62

ou 0 810 422 422

Transport à la demande (Soli'Bus) : 03.87.37.52.59

SYDEME (déchets) : 0 800 600 057

Groupe scolaire Varize : 03.87.64.18.87

Accueil périscolaire : 03.87.63.92.61

BON A SAVOIR

- **Culte catholique** : Xavier CERECKI (03.87.57.00.59)
- **Culte protestant** : Courcelles-Chaussy (03.87.64.00.19)
- **Correspondant Républicain Lorrain** : Jean-Jacques KLEIN (03.87.64.24.74)
- **Collecte déchets (multiflux)** : tous les jeudis
- **Conteneurs à verre** : deux conteneurs sont installés, l'un derrière le terrain de tennis et le second à l'entrée de Varize en venant de Pontigny
- **Recyclage des textiles** : le conteneur de recyclage des textiles est situé derrière le terrain de tennis

HORAIRES D'HIVER DECHETTERIE DE BOULAY

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	-	14h-18h
Mardi	10h-12h	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi	10h-12h	14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	9h30-12h	14h-18h
Dimanche	10h-12h	-

QUELQUES RAPPELS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Entretiens des trottoirs et des usoirs : en cas de neige, il est rappelé que les riverains doivent déblayer les trottoirs devant chez eux et déverser éventuellement du sel et/ou du sable pour éviter que la chaussée ne soit glissante (responsabilité en cas d'accident). Il est rappelé à cette occasion que les riverains ont à leur charge l'entretien régulier des trottoirs et des usoirs.

COMMANDES GROUPEES DE FIOUL

Premier succès pour la commande groupée de fioul, 15 commandes pour 13 500 litres. Une deuxième opération est prévue courant février 2015. Pour les personnes intéressées, merci de prendre contact auprès du secrétaire de Mairie, ou bien par mail, mairie.varize@wanadoo.fr qui transmettra à Rémy Reslinger, coordinateur de cette action.

Rappel des horaires d'accueil en mairie

Mardi	9h - 11h30
Mercredi	13h - 16h45
Vendredi	16h - 18h45
Samedi	9h - 11h30

Permanences bibliothèque 2015

Samedi 10h00-11h00

*Fermeture pendant la période hivernale.
Réouverture le 1^{er} mars 2015.*

INFO MAIRIE

La mairie sera fermée le samedi 27 Décembre 2014

La mairie sera ouverte le mercredi 31 décembre **uniquement de 10 h à 12 h**

LA VIE DES VILLAGES

DES TRAVAUX D'ETE POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE

C'était un souhait de la nouvelle municipalité : proposer à deux jeunes de la commune, un emploi saisonnier. Après un tirage au sort en mairie, Marine et Philippe ont décroché un contrat de travail de deux semaines en juillet pour réaliser des travaux d'entretien. Encadrés par Joseph KLEIN et Rémy RESLINGER, nos travailleurs ont pu exercer leurs talents dans l'entretien des bâtiments et de la voirie communale : remise en peinture des grilles du cimetière, de la porte d'entrée de la mairie, remise en état des bancs situés à côté du terrain de tennis et rue de la Chapelle, désherbage, etc. Une bonne expérience pour les préparer à l'entrée dans la vie professionnelle !



RENOVATION DU TERRAIN DE TENNIS

Nombreux sont ceux qui l'ont constaté, la municipalité a entrepris la rénovation du court de tennis derrière la salle des fêtes cet été. Un nettoyage en profondeur a été réalisé. Une résine et une nouvelle peinture ont été appliquées sur le court. Un nouveau filet a été installé et le grillage a été renforcé. Une association de tennis est en cours de création sous l'impulsion de François MICHALIK. Si vous envisagez de jouer au tennis ou si vous souhaitez intégrer l'association, vous pouvez prendre contact avec lui directement. Bons coups de raquette à tous !



OCTROI DE L'HONORARIAT AU MAIRE ET AU MAIRE DELEGUE SORTANTS

L'honorariat peut être conféré aux anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant 18 ans au moins. Sur proposition du Maire, Franck ROGOVITZ, l'honorariat a été décerné en mairie le 29 novembre dernier à Claude SCHOUMACHER et Eliane KLEIN. Eliane KLEIN a exercé son mandat de Maire délégué de Vaudoncourt durant 24 ans de mars 1989 à mars 2013, année de la fusion complète entre nos deux villages. Elle s'est attachée à défendre les intérêts des Vaudoncourtois durant toutes ces années et a œuvré pour la jeunesse en contribuant, avec les communes de Bannay, Brouck, Bionville-sur-Nied et Helstroff à la construction du

groupe scolaire intercommunal plus connu aujourd'hui sous le nom de SIVOS des Saules de la Nied. Elle fut d'ailleurs Présidente du SIVOS des Saules de la Nied jusqu'en 2008.

Claude SCHOUMACHER, quant à lui, a exercé son premier mandat en tant que 1^{er} adjoint de Bernard COLLIOT, aujourd'hui Maire honoraire. Il a ensuite pris sa succession durant 2 mandats à la tête du conseil municipal. C'est au total un engagement de 19 années de sa vie qu'il a consacré à nos concitoyens. Il a porté de nombreux projets tels que la prise en compte du handicap tant au niveau de la voirie qu'avec la mise en accessibilité de la mairie, la culture avec le projet d'Espace Clément Kieffer, l'urbanisme avec l'élaboration du PLU communal, la vie associative en lui donnant les moyens de s'exprimer, la sécurisation et l'embellissement des voiries, la création d'un accueil périscolaire dans la commune, l'extension du cimetière, etc. Le Maire a également ajouté que les habitants de notre commune garderont de Claude SCHOUMACHER l'image d'un homme conciliant, à l'écoute et profondément humain qui a géré le budget communal en « bon père de famille ». Après cette allocution, les deux récipiendaires se sont vus remettre, au nom de la municipalité et des habitants, un petit présent composé de produits locaux. Nos plus sincères félicitations à tous deux !



MANIFESTATIONS

LE REPAS DES ANCIENS : UN MOMENT DE CONVIVIALITE TOUJOURS APPRECIÉ

Les aînés de notre commune se sont retrouvés le 09 novembre dernier à la salle des fêtes, accueillis par le Maire et les élus du conseil municipal. Après un rappel des principaux événements qui se sont déroulés l'année écoulée et l'évocation des départs, mais aussi des arrivées parmi les anciens, un excellent repas a été servi par l'Auberge de Varize. Ce moment de convivialité, très apprécié, a également été l'occasion de regarder l'exposition de photos souvenirs de notre commune et de ses habitants. Merci à Rémy RESLINGER pour son travail de recherche et de mémoire ainsi qu'aux habitants qui ont bien voulu prêter leurs photos.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre dernier, la Municipalité a organisé la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. Cette commémoration revêtait une dimension particulière alors qu'il y a cent ans, le 1^{er} août 1914, le tocsin annonçait la mobilisation générale. L'Europe et le Monde basculaient alors dans la 1^{ère} guerre mondiale. C'est en présence du Conseiller Général, André BOUCHER et du Maire de Bannay, François GOSSLER, des porte-drapeaux et des pompiers de Boulay qu'un dépôt de gerbes a eu lieu à la mémoire des soldats et des civils des villages de Bannay,



Loutremange, Varize et Vaudoncourt tombés durant la grande guerre. Après une minute de silence la sonnerie aux morts a retenti aux sons de l'harmonie municipale de Boulay. Le Maire, Franck ROGOVITZ, a dans son discours rappelé les propos tenus par Louis HARTARD, alors Maire de Varize lors de l'inauguration du Monument aux Morts le 9 septembre 1935. Ce dernier avait affirmé que « la commune était fière d'avoir la garde du Monument aux Morts et qu'elle saurait le conserver comme le symbole de l'union et de la patrie ». Durant la seconde guerre mondiale, le Monument avait été déposé à la demande des autorités allemandes. C'est seulement en 1988, que Bernard COLLIOT, alors Maire de Varize, et son Conseil Municipal l'ont restauré avant de le réédifier à l'emplacement actuel. En conclusion de son discours, Franck ROGOVITZ a indiqué qu'en souvenir de ce témoignage du passé, il revenait à chacun de faire vivre l'esprit de toutes les réconciliations et de toutes les fraternités. En clôture de la cérémonie, une Marseillaise a été entonnée par une chorale d'enfants de la commune sous la direction de Paul CHLOUP.

SAINT NICOLAS ET PÈRE FOUETTARD

Après l'excellent spectacle «La magie de Stanley», les enfants de nos villages (Varize-Vaudoncourt et Bannay) ont accueilli dignement Saint Nicolas et Père Fouettard devant la salle des fêtes. Un goûter a ensuite été servi alors que Saint Nicolas et Père Fouettard effectuaient la distribution de beaux sachets de friandises confectionnés par l'équipe municipale.

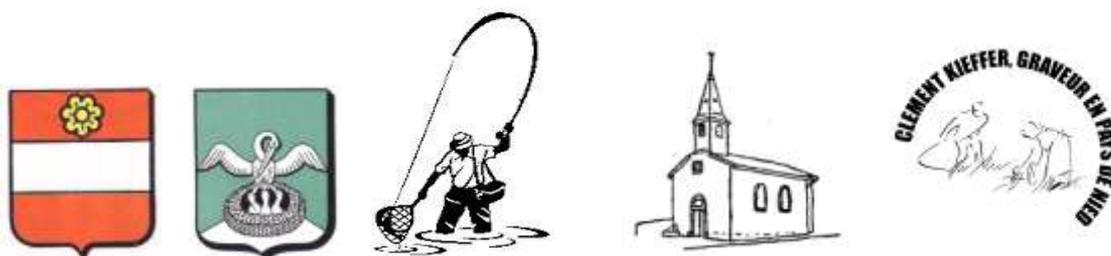
A l'année prochaine Saint Nicolas !



Calendrier 2015 des manifestations municipales et inter-associatives

- 30 Janvier: voeux de la Municipalité
- 1er février : Loto
- 7 mars: carnaval
- 11 avril : soirée couscous
- 1er mai : marche du 1 er mai
- 8 mai : cérémonie-anniversaire de la victoire du 8 mai 1945
- 7 juin : fête de la pêche au pont de Bléning
- 20 juin : fête de la Chapelle
- 31 octobre : Halloween
- 08 novembre : repas des anciens
- 21 novembre: soirée beaujolais
- 5 décembre : Saint Nicolas
- De mai à septembre : Espace Clément Kieffer « *Un artiste, une œuvre, des techniques. Clément Kieffer, Graveur Lorrain* »

Bonnes festivités à toutes et à tous



Municipalité Varize-Vaudoncourt

Foyer Varize-Vaudoncourt

L'Ablette de Varize

Espace Clément Kieffer

Les Amis de la Chapelle de Vaudoncourt

*Le FOYER VARIZE -
VAUDONCOURT*



Même pendant les fêtes, je trie mes déchets ... et le verre, aussi !



Les fêtes de fin d'année : période de fête mais aussi celle des bonnes résolutions, le moment idéal pour s'affairer au tri des déchets ! Une grosse production de déchets ménagers et notamment d'emballages en verre est engendrée à cette époque de l'année. En effet, bouteilles de vin et de champagne sont débouchées, bocaux d'œufs de lumps, petits pots de pâte ou encore de beurre de fruits de mer sont ouverts sur nos tables ... autant d'emballages en verre qu'il est important de trier.

Nous vous invitons donc à faire le bon geste du tri en déposant au conteneur à verre toutes les bouteilles, les bocaux et les pots en verre. Donnons à chacun de ces emballages la chance d'avoir une seconde jeunesse : d'être recyclé en de nouveaux emballages en verre !

Pendant les fêtes, nous consommons et jetons d'autres déchets.
Nous vous proposons de vous accompagner pour mettre fin à vos doutes.

LES BIODECHETS DANS LE SAC VERT

- Restes alimentaires (carcasse de dinde, déchets de crevettes...)
- Cartonnettes souillées (assiettes en carton, serviettes en papier, emballage en carton de bûche de Noël et de gâteaux)

LES RECYCLABLES DANS LE SAC ORANGE

- Sacs en papier ou papier kraft
- Emballages en carton de jouets (sans vitre plastique)
- Barquettes en aluminium (non souillées)

LES RESIDUELS DANS LE SAC BLEU

- Papier cadeau
- Papier à bulles, films plastique, billes de polystyrène
- Emballages de papillottes en chocolat
- Barquettes en plastique et en polystyrène (fruits secs, saumon fumé...)
- Coquilles d'huîtres, de moules, de coquillages
- Pots et barquettes en plastique (pots de crème glacée, emballage plastique pour galettes des rois...)
- Emballages (avec vitre plastique...)

A DEPOSER AU CONTENEUR À VERRE

- Bouteilles, bocaux et pots en verre (bouteilles de champagne, de vin, pots de foies gras, bocaux de sauce...)

Bon tri et bonnes fêtes de fin d'année !

Nos déchets ont de la ressource !

www.syde.me.fr

